



Actions Modu'Logis

Animation écogestes en pied d'immeuble

C'est parti pour les 24 demi-journées d'animation qui vont être proposées jusqu'en juillet par Tandem Immobilier et l'OPAC de l'Oise. Vous pourrez découvrir, en visitant l'appartement pédagogique de l'association, non-seulement des écogestes, mais aussi les bons réflexes à adopter pour préserver la qualité de l'air intérieur dans votre logement, ou éviter les accidents domestiques. Rendez-vous :

- mercredi 3 juillet, de 10h30 à 12h30 : Le Mesnil-en-Thelle, rue du Chef de Ville (à côté du salon de coiffure et du kinésithérapeute) ;
- mercredi 3 juillet, de 14h15 à 16h : Cires-les-Mello, quartier Le Tillet, chemin des Pâtures.



Première pierre

Abbecourt : pose de la première pierre de 7 pavillons

5 mois après le coup d'envoi des travaux de construction de 7 pavillons locatifs T4, rue du Pont au Bray, la première pierre a été officiellement posée le 13 mars. Cette belle opération en cours au cœur du village a été unanimement saluée par les personnalités présentes lors de l'événement. Pour la mener à bien, l'OPAC de l'Oise bénéficie du soutien financier de l'État, du Conseil départemental de l'Oise et de l'Établissement public foncier local des territoires Oise et Aisne.



Jugement Bail résilié pour nuisances sonores

Une locataire de Noyon et sa famille vont devoir quitter leur logement, conformément au jugement rendu le 28 mars 2024 par le tribunal judiciaire de Compiègne, au motif qu'elle ne jouissait pas paisiblement de son appartement. De jour comme de nuit, elle était à l'origine de nuisances sonores, comme le prouvent les attestations de voisins et des signalements d'un représentant de l'OPAC de l'Oise. En dépit des courriers et avertissements de l'office depuis 2020, les nuisances n'avaient pas cessé.



À payer en octobre

Les relevés de répartition des charges 2023 arriveront dans vos boîtes aux lettres fin septembre pour paiement en octobre 2024. Si les dépenses sont supérieures aux provisions 2023, la différence vous sera facturée. Au cas où vous rencontreriez des difficultés de paiement, ne tardez pas à prendre contact avec votre agence.

[illegible]

Gare aux pénalités !

Vous n'avez pas répondu à l'enquête sur l'occupation du parc social qui vous a été adressée à l'automne dernier ? Ne tardez plus car, comme le prévoit la réglementation, des pénalités financières en cas d'absence de réponse des locataires sont appliquées. Non remboursable, cette pénalité de 7,62 € sera appliquée chaque mois jusqu'à réception des avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de chaque personne majeure occupant le logement.

Infos travaux

Renseignements : 03 44 79 50 50



Travaux de réhabilitation pour 136 familles

Prévu jusqu'en décembre prochain, des travaux de réhabilitation ont débuté rues Saint-Exupéry et du 8 Mai 1945, à Méru. Au programme : isolation thermique par l'extérieur, remplacement des fenêtres, des volets, des garde-corps des balcons, des portes des halls, des



bles évier et de la robinetterie. Sont aussi prévus l'installation d'un système de ventilation, l'embellissement des cuisines et le renouvellement des sols dans les cuisines. Cette opération d'un montant de 5,1 millions d'euros qui concerne 136 familles, est financée par l'OPAC

de l'Oise avec le soutien de l'État et du Conseil départemental de l'Oise.



Herblay

Coup de neuf

Depuis mars, une équipe de l'association d'insertion Elan-CES intervient aux 6 à 22 allées des Fontaines, à Herblay pour donner un coup de neuf dans les parties communes et aux abords des immeubles.

Avec au programme : réfection de la peinture dans les cages d'escaliers et sur les paliers et à l'extérieur, le renouvellement du marquage au sol du parking et des murs des descentes de sous-sol. Vont également être repeintes les portes palières de quelques logements. Cette opération est financée par l'OPAC de l'Oise avec le soutien de l'État.



Publication : OPAC de l'Oise-service communication – **Impression :** Polyservices © **Illustrations :** L. CORNILLON – CEIL CARRÉ © **Photos :** OPAC de l'Oise / F. SCHMITT © **Ont contribué à ce numéro :** V. CAILLEUX – P. CATEIGNE – S. DEMONCHY – S. DENYS – S. DUSSAUTOIR – C. FLAIRE – T. JOURDAIN – C. KRUMBANK – N. FOURNIER – D. NEVEU – S. OMET-VIVIER – N. SIBERT – A. SITTER © **Conception graphique – Réalisation :** F. KAMPINGA-PETTENATI